

Escadrille de Chateaublanc

TARIFS 2018

Validés par Conseille d'Administration du 30 mai 2017

LES INCONTOURNABLE:

•	Cotisation Club pour Membre actif :	120€
•	Cotisation Club pour Membre actif – 25 ans :	60€
•	Cotisation Club pour Membres amis (donne droit au Forfait Balade) :	60€
•	Licence FFPLUM (Pilote Actif uniquement):	Voir cite FFPLUM
•	Caution casse pour pilote Savannah 84 LO :	1500€

<u>Nota</u>: Les cotisations club sont dégressives au prorata du nombre de mois restant à compté du 1^{er} juillet de l'année en cours.

Cotisation réduite de moitié pour les membres actifs faisant déjà parti d'un autre club aéro.

TARIFS SAVANNAH 84 LO

•	Heure de vol :	
•	Vol B.I.A. 40 minutes :	56€ (dont 40€ pris en charge par FFPLUM)
•	Forfait formation 30 heures 24 mois(ne peut être ach Au mois en 10 x 168€ ou au trimestre en 4 x 420€	eté qu'une seule fois) :
•	Forfait Pilote 15 heures 12 mois : Au mois en 10 x 108€ ou au trimestre en 4 x 270€	1080€
•	Forfait Pilote 30 heures 12 mois : Au mois en 10 x 198€ ou au trimestre en 4 x 495€	
•	Forfait Jeune pilote (-25 ans) 15 heures 12 mois : Au mois en 10 x 99€ ou au trimestre en 4 x 247,50€	990€
•	Forfait Balade 5 heures 12 mois (à partager avec le pi Au mois en 10 x 38€ ou au trimestre en 4 x 95	lote):

Les forfaits sont limités dans le temps. Tout dépassement de la date de validité entraînera la perte des heures non volées.

Tout renouvellement de forfait devra être consécutif au solde du précédent.

Les forfaits 15 heures pourront être étendus à 30 heures, mais seules les heures effectuées après la quinzième seront comptés au tarif du 30 heures.

Siren 530843945 00011